

Concours
jeunes
Présentateurs

6^e Exposition Canine Nationale 22 JUILLET 2018

C.A.C.S.
de la SCC

Exposition Canine du Langonnais Grottes de St Macaire (33)

Attention 3 clôtures : 1^{er} chien à la 1^{re} clôture = 25 €

Entrée des Chiens : 8 h 00

Début des jugements : 9 h 00

Confirmations seules

de 8h30 à 9h30

EXPOSITION SANS CAGE

Vos engagements devront être envoyés à Cédia - Exposition de Langon - 31230 Coueilles, accompagnés obligatoirement :

- du montant des frais (Ordre A.C.T.G.)
- Des photocopies des justificatifs pour les engagements en Classe Champion ou Travail
- Certificat de Vaccination Antirabique pour les Chiens de 2^o Catégorie

Tout engagement par courrier ou par fax non accompagné de son règlement ne sera pas retenu.

RESTAURATION : Bar-Brasserie-Restaurant dans l'enceinte de l'Exposition.

Engagements sur internet : <http://www.cedia.fr>

Engagement en ligne - Paiement sécurisé. Seuls les engagements payés seront retenus.

JURY PRESENTI

1^{er} groupe

Kelpie Australien, Shetland, Berger Australien, Colley Jean-Louis Brassat Lapeyrière
Chien de Berger Belge, Schipperke, Chien Loup Tchecoslovaque, Bergers de Croatie, Allemand, de Beauce, de Picardie, Border Collie, Bergers Polonais de Plaine et de Podhale, Slovensky Cuvac, Bergers de Russie Méridionale, Roumains, de Bergame, des Abruzzes et de Maremma, Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi Juan Naveda Carrera
SPECIALE CAMILA-NEA (Chien de Berger de Majorque, Berger Portugais),
Berger de Brie Maria Amelia Taborda
Colley Barbu, Bobtail, Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke Jean-Claude Klein
SPECIALE BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOES,
Berger Blanc Suisse Annie Pouvesle
Chien de Berger Catalan, Berger des Pyrénées, Bouviers d'Australie, des Ardennes, des Flandres, Australian Stumpy Tail Cattle Dog Christian Leneuf

2^e groupe

Dobermann, Dogue Argentin, Shar Pei, Boxer Claudine Metans
Cane Corso, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie Juan Naveda Carrera
Berger d'Anatolie, Terre Neuve, Landseer Annie Pouvesle
SPECIALE CAMILA-NEA (Fila Brasileiro, Broholmer, Dogues Majorquin, des Canaries, Tosa, Fila de Saint Miguel, Cimarron Uruguayen, Mâtin Espagnol, Montagne Portugais - Estrela, Castro Laboreiro, Rafeiro de Alentejo),
Pinscher, Affenpinscher, Schnauzer, Terrier Noir Russe, Dogue Allemand, Rottweiler, Dogue de Bordeaux, Bulldog Anglais, Bullmastiff, Mastiff, Mâtin Napolitain, Hovawart, Leonberg, Mâtin et Montagne des Pyrénées, Sarplaninac, Aïdi, aint Bernard, Bergers du Karst, du Caucase, d'Asie Centrale, Dogue du Tibet, Bouviers Suisses et autres races du groupe Maria Amelia Taborda

3^e groupe

Fox Terrier, Terrier de Manchester Craig Scanlan
SPECIALE STAFFORDSHIRE BULL TERRIER
Femelles Miguel Navarro Munoz
Mâles Craig Scanlan
Terrier Jack Russell, Terrier Reverend Russell, West Highland White Terrier, Staffordshire Américain, Bull Terrier, Bull Terrier Miniature Miguel Navarro Munoz
Yorkshire Terrier Jean-Claude Klein
Jagd Terrier, Terrier Brésilien, Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Lakeland Terrier, Welsh Terrier, Glen Of Imaal Terrier, Irish Terrier, Kerry Blue Terrier, Irish Soft Coated Wheaten Terrier, Terrier Australien, Cairn Terrier, Norfolk Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Norwich Terrier, Scottish Terrier, Sealyham Terrier, Skye Terrier, Terrier Japonais, Cesky Terrier, Toy Terrier, Silky Terrier Juan Naveda Carrera

4^e groupe

Teckel Jacques Médard Mangin

5^e groupe

Chow Chow Juan Naveda Carrera
Podengo Portugais Maria Amelia Taborda
Chien du Groenland, Samoyède, Malamute de l'Alaska, Husky de Sibérie, Chien d'Ours de Carélie, Spitz Finlandais, Berger d'Islande, Spitz Allemand et Italien, Eurasier, Akita Américain, Akita Inu, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Chiens Nus du Mexique et du Pérou, Basenji, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Cirneco de l'Etna, et autres races du groupe Christian Leneuf

6^e groupe

Dalmatien Jean-Claude Klein
Rhodesian Ridgeback Juan Naveda Carrera
Saint Hubert, Poitevin, Billy, Bleu de Gascogne, Gascon Saintongeois, Griffon Vendéen, Anglo Français de Petite Vénérie, Ariégeois, Beagle Harrier, Chien d'Artois, Porcelaine, Fauves de Bretagne, Griffon Nivernais, Harrier, Chiens Courants Suisses, Slovaque, Polonais, Italien, Basset Artésien Normand, Basset Hound, Beagle, Chiens de Rouge, Basset des Alpes et autres races du groupe Jacques Médard Mangin

7^e groupe

SPECIALE SETTER ANGLAIS, Epagneul Breton, Setter Irlandais Michel Le Gall
SPECIALE SETTER GORDON Cyril freygefond
Perdiguero de Burgos, Braques de l'Ariège, d'Auvergne, du Bourbonnais, Saint Germain, Italien, Portugais, Epagneuls Bleu de Picardie, Français, Picard, de Pont Audemer, Griffon Korthals, Spinone Italiano Bernard Garcia
Braques Allemand, de Weimar, Français, Hongrois, Drahthaar, Munsterlander, Langhaar, Griffon d'arrêt Tchéque, Pointer et autres races du groupe Jacques Médard Mangin

8^e groupe

Chien d'oyssel Allemand, Clumber, Cocker Anglais et Américain, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Springer Spaniel, Welsh Springer, Irish Water Spaniel, Kooikerhondje, Chien d'eau Espagnol, Barbet Juan Naveda Carrera
Chien d'Eau Portugais Maria Amelia Taborda
Retrievers de la Nouvelle Ecosse, à Poil Bouclé, à Poil Plat, du Labrador, Golden, de la Baie de Chesapeake, Chiens d'eau Romagnol, frison, Américain Jacques Médard Mangin

9^e groupe

Chihuahua Christian Leneuf
Bichons, Coton de Tulear, Petit Chien Lion, Caniche, Bouledogue Français Jean-Claude Klein
SPECIALE GRIFFONS BELGE, BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON, SPECIALE CARLIN, BOSTON TERRIER,
Chien Chinois à Crête, Lhasa Apso, Shih Tzu, Epagneul Tibétain, Terrier du Tibet, King et Cavalier King Charles Spaniel, Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe, Kromfohrlander Claudine Métans

10^e groupe

Lévrier Afghan, Saluki Martine Falke
Barzoï Claudine Metans
Irish Wolfhound, Deerhound, Whippet, Magyar Agar Christian Leneuf
Galgó Espagnol (race invitée), Greyhound, Petit Lévrier Italien, Azawakh, Sloughi, Lévrier Polonais Jean-Claude Klein

Races non reconnues par la FCI

Cursinu Juan Naveda Carrera
Berger Américain Miniature, Bulldog Continental, Chien Fonnese, Briquet de Provence, Bruno St-Hubert Français, Epagneul de St-Usuge Jacques Médard Mangin
Chien Particolore à Poil Frisé, Ratier de Prague C Métans
SPECIALE CAMILA-NEA (Barbado da Terceira, Cao de Gado Transmontano) Maria Amelia Taborda

**Animations et Démonstrations sur le Ring d'Honneur
de 10h à 12h,
par le Cercle Canin de la Côte d'Argent de La Teste**

- Education méthode naturelle, Clicker training,
- Dog Dancing (Obérythmée).

**ENTREE VISITEURS GRATUITE,
SORTIE LIBRE A TOUTE HEURE !**

EXTRAIT DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS

L'exposition se tiendra à St Macaire, le 22 juillet 2018

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00, les jugements commenceront à 9h00.

SORTIE DES CHIENS – Libre

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION – Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, ou toute modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants -

CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de

même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de la Gironde par chèque bancaire ou postal.

Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

- 1^{er} clôture le 28 mai 2018
- 2^e clôture le 11 juin 2018
- 3^e clôture le 2 juillet 2018

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
- c) des chiens sourds ou aveugles.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

- d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etina, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Rhodesian Ridgeback	15 mois
Retrievers	15 mois
Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 90 € qui restera acquise à la Société Canine organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourrait être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Depuis le 1^{er} Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, exception faite des chiens nés après le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (réécrit municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Association Canine Territoriale de la Gironde - Exposition de Langon

Ne rien inscrire dans ce cadre

Demande d'Engagement - Photocopies acceptées

Feuille à renvoyer à : Cédia - Exposition de Langon - 31230 COUEILLES
Renseignements : Tél. 05 56 39 24 85 - Email : canine.gironde@orange.fr

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° Livre d'Origines : _____
(puce ou tatouage)

Nom du chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.	Nature du poil : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Teckels, St-Bernard, Chihuahua, Colliers, Braques de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.
---	--	---	---	---

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>
Jeune <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>
Lot d'Affixe <input type="checkbox"/>	Meute <input type="checkbox"/>	Ne Concourant pas <input type="checkbox"/>	Confirmation <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Couple : nom du 2 ^e chien _____			Confirmation seule <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Paire : nom du 2 ^e chien _____			sans exposition - uniquement de 8h30 à 9h30

Tout chien inscrit en Classe Champion ou Travail sans justificatif sera mis en Classe Ouverte

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS				
Attention, 3 clôtures : 28/05/18, 11/06/18 et 2/07/18	jusqu'au 28/05	jusqu'au 11/06	jusqu'au 02/07	Sommes adressées
1 ^{er} chien (catalogue compris)	25 €	30 €	35 €	
2 ^e et 3 ^e (chacun)	20 €	25 €	30 €	
4 ^e chien ou suivants (chacun)	15 €	17 €	20 €	
Baby, Puppy	15 €	20 €	25 €	
Chien ne concourant pas (chacun)	5 €	5 €	10 €	
Lot d'affixe	10 €	10 €	10 €	
Lot de reproducteur	10 €	10 €	10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	40 €	45 €	50 €	
Chien supplémentaire dans la meute	10 €	10 €	10 €	
Paire (pour chaque paire)	5 €	5 €	5 €	
Couple (pour chaque couple)	5 €	5 €	5 €	
Confirmation seule	30 €	30 €	30 €	
Total global				
ADHÉRENTS 2018 : Réduction de 10% sur le montant total de vos engagements N° d'adhérent à jour de cotisation 2018 : _____				
Reste à verser :				
Par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP Libellé au nom de l'Association Canine Territoriale de la Gironde				

Justificatifs à envoyer avec votre engagement (engagements papier)
ou par mail (champion@cedia.fr, travail@cedia.fr)

CLASSES TRAVAIL : copie de l'attestation SCC
autorisant l'inscription en classe travail.

CLASSES CHAMPION : photocopie du titre de champion
national ou international

En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe Ouverte.

Votre carte d'exposant vous sera adressée
quelques jours avant l'exposition.

Les cartons de ring sont à retirer sur chaque ring de jugement

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer la sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____ Signature du propriétaire :

le _____

**Changements de tarif au 28 mai et 11 juin :
le cachet de la Poste fait foi.**

**CLÔTURE ULTIME DES ENGAGEMENTS :
2 juillet 2018 (date de réception)**

**Attention : aucun engagement reçu
après cette date ne sera pris en compte.**

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien.



RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

**Vous élevez des champions,
nous les sublimes.**

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE

est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise : sa formule ciblée permet de maintenir la masse musculaire (associée à un exercice régulier), tout en garantissant une peau et un pelage sains.



MASSE
MUSCULAIRE

